

AÉROPORT DE BORDEAUX-MÉRIGNAC

Contre les nuisances sonores, les riverains se mobiliseront le 18 mars

Élus et habitants dénoncent la validation « scandaleuse » du nouveau Plan de prévention du bruit de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac



Jean-Charles Galiacy
jc.galiacy@sudouest.fr

Comme prévu, l'Association eysino-haillanaise de défense contre les nuisances de l'aéroport (l'AEHDCNA) a eu des mots durs, samedi, sur le nouveau Plan de prévention du bruit (PPBE) de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, validé fin 2022. « C'est une déclaration de guerre, nous allons tout faire pour le faire annuler », tonne le vice-président Pierre Arnal, dans la salle de la Grange-de-Lescombes archi bondée. Une action de protestation est annoncée le samedi 18 mars (1) sur

PISTE SÉCANTE SUPPRIMÉE ?

L'autre grande préoccupation concerne l'avenir de la piste secondaire 11/29. Selon Christine Bost, qui siège au conseil de surveillance de l'aéroport en tant que vice-présidente au Conseil départemental, actionnaire de l'équipement, « l'orientation stratégi-

que » qui doit être validée par le conseil de surveillance et le ministère envisage « la suppression de cette piste sécante ». Ce scénario inquiète depuis longtemps les riverains dans le couloir de la piste principale : l'exclusivité des vols se ferait au-dessus de leurs têtes.

Population exposée

Dans la salle, beaucoup d'habitants et élus d'Eysines, du Haillan, de Saint-Jean-d'Illac, de Bruges voire de Blanquefort, très remontés contre ce PPBE, dont les « projections » augurent d'une forte augmentation du trafic aérien : plus de 122 000 rotations d'ici quinze à vingt ans contre 84 000 en 2019. La population exposée aux nui-

sances dans l'agglomération pourrait doubler, passant à plus de 10 000, contre une estimation d'environ 5 500 actuellement.

Les arguments de l'aéroport, répétés depuis des mois, n'y font rien. Le nouveau directeur Simon Dreschel a plusieurs fois rappelé que « la course au volume de passagers n'est plus notre stratégie » – loin des 8 millions d'avant le Covid, il est question d'en « maintenir » 5,6 millions – et que les chiffres du PPBE ne correspondent pas à « des prévisions ». « On ne veut pas rayer l'aéroport de la carte ni le contraindre dans son développement économique mais un peu quand même », a



Le vice-président l'Association eysino-haillanaise de défense contre les nuisances de l'aéroport, Pierre Arnal.

JEAN-MAURICE CHAULIN / « SUD OUEST »

carrément lancé samedi la maire du Haillan, Andréa Kiss.

« Coup d'épée dans l'eau » Même chose pour les vols de nuit, qui perturbent le sommeil des habitants, surtout l'été. L'association veut « une sanctuarisation des vols de 23 à 6 heures du matin ainsi qu'une réduction de 22 à 23 heures et de 6 à 7 heures », dit Pierre Arnal. C'est l'état qui peut interdire ces vols, pas l'aéroport. Dont le directeur a déjà annoncé dans

« Sud Ouest » une hausse des tarifs de nuit pour dissuader les compagnies et réduire le nombre de vols (« c'est le sens de l'histoire ») : « Un coup d'épée dans l'eau », balaye le vice-président de l'association. Les riverains ont aussi demandé aux collectivités le financement de nouvelles mesures de bruit par une société indépendante.

(1) Des bus sont annoncés au départ du parking de la mairie d'Eysines (l'horaire n'a pas encore été annoncé).